

RÉSUMÉ

“L’avenir de l’Afrique se trouve dans le bien-être de ses enfants et de sa jeunesse... Les investissements d’aujourd’hui faits pour les enfants donneront pour demain la paix, la stabilité, la sécurité, la démocratie et un développement durable”

~ The African Union 2007a

Progrès et opportunités

Le bien-être des enfants signifie des tas de choses. Cela veut dire qu’on désire que les enfants soient en sécurité, en bonne santé, bien et heureux. Cela veut dire aussi offrir aux enfants des possibilités de grandir et d’apprendre. Cela signifie des relations personnelles et sociales positives, qu’ils puissent être et se sentir en sécurité et respectés. Cela concerne aussi le fait de pouvoir s’exprimer et être entendu. En bref, cela signifie le développement complet et harmonieux de la personnalité de chaque enfant, de ses capacités et de ses talents. Tous ces objectifs ont de meilleures chances de se voir réaliser dans des sociétés ou des États qui font respecter, à la fois à travers la loi et dans la pratique, «l’intérêt supérieur de l’enfant». Cela signifie le respect, la protection et la mise en application des droits des enfants, l’entretien d’une écologie sociale qui offre des occasions à tous les enfants, garçons et filles, handicapés et défavorisés, – de devenir tout ce que leurs capacités et leur potentiel leur permettent de devenir.

Les familles représentent le premier des nombreux acteurs offrant une protection de première ligne à l’enfant et assurant son bien-être. Étant les principaux gardiens du bien-être de l’enfant, les opinions, les perceptions et les pratiques des familles détermineront la manière dont les enfants seront traités et soignés, mais il est à noter deux choses. Premièrement, même si les familles sont principalement la source d’amour et de soin, pour une raison ou une autre, elles peuvent aussi être la cause des abus d’enfants, de violence et d’exploitation. Deuxièmement, même si les familles peuvent être éclairées et sensibles et vouloir les meilleurs intérêts de leurs enfants, leur efficacité dépendra de leur capacité et de leur aptitude à répondre aux besoins physiques, intellectuels et matériels de leurs enfants. Il est donc important d’assurer la survie de la famille et de fortifier sa capacité d’élever et d’éduquer ses enfants.

Les traditions et les cultures africaines ont résisté au test du temps comme sentinelles du bien-être et de la sécurité humaine

Les communautés africaines et leurs traditions jouent aussi un rôle central pour garantir le bien-être des enfants.

L’Afrique doit sa résilience devant les différentes formes de souffrances – dont la pauvreté, la maladie, des conditions climatiques et physiques hostiles, la pandémie du Sida – à ces acteurs. La sagesse naturelle incarnée dans les traditions et les cultures africaines, trop souvent rejetées et méconnues, et la cohésion sociale solide sont au centre du bien-être humain.

Ces acteurs ont résisté au test du temps en tant que sentinelles du bien-être et de la sécurité des humains bien avant que les États officiels n’émergent. Contrairement à ce que l’on pense habituellement, quoique avec quelque justification, en insistant sur les aspects négatifs et nocifs de valeurs traditionnelles, les cultures traditionnelles ont considéré le bien-être humain comme une conséquence et une suite logique du bien-être de l’enfant.

Dans la plupart des cultures africaines l’élevage des enfants est plus ou moins une responsabilité de la société et même dans les cas où la reproduction biologique ou sociale est distincte, de nombreuses personnes prennent en charge le rôle de parents sans avoir avec l’enfant de liens génétiques

Dans cet ordre traditionnel des choses, l’enfant est vu comme un cadeau céleste, il est considéré comme faisant partie du cosmos avant même sa naissance. Les enfants sont vus collectivement comme de “jeunes arbres” qui vont perpétuer la “forêt”, laquelle signifie la famille et la société. En tant que fondations sur lesquelles les communautés sont construites, la culture africaine regarde chaque enfant comme sous la responsabilité de la communauté. Il en résulte que les responsabilités

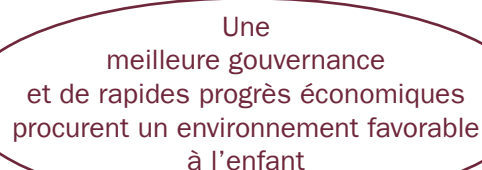
parentales deviennent la responsabilité de la société, à la fois physiquement et mentalement, et même dans les cas où la reproduction biologique ou social sont séparées, de nombreuses personnes prennent en charge le rôle de parents sans avoir avec l'enfant de liens génétiques.

Les enfants sont donc regardés comme de précieuses bénédictions pour tous et ils ne sont pas laissés seulement aux soins et au support de leurs parents naturels. Le proverbe africain "cela demande un village entier pour élever un enfant" résume cette attitude qui fait que l'élevage d'un enfant n'est pas seulement le devoir impératif d'une famille individuelle mais la responsabilité collective de la communauté.

Cette pratique prévaut encore largement dans de nombreux endroits en Afrique, mais est maintenant en train de changer rapidement, pour le meilleur et pour le pire, face à la modernisation et à l'urbanisation. Le rôle de gardien et de protecteur des droits est aussi en train de changer à cause de l'émergence de l'État comme force dominante dans la société et dans la politique africaines. Dans l'ensemble, cela a permis un développement positif en combattant les aspects inacceptables et les pratiques nocives de l'Afrique traditionnelle et en instituant des régimes légaux qui adoptent et soutiennent une philosophie et une culture des droits – qu'ils soient humains ou de l'enfant – et cela maintient l'État responsable des normes internationales et constitutionnelles. Cette tendance s'accroît ces derniers temps avec l'émergence de leaders démocratiques et responsables ainsi qu'avec des cultures politiques plus progressives partout en Afrique.

Avoir une bonne gouvernance prend maintenant le centre de la scène dans les discussions à propos du développement, qu'il s'agisse de leaders, de citoyens ou d'enfants. Dans une enquête menée par ACPF et l'UNICEF dans huit pays africains, les enfants ont déclaré que la bonne gouvernance était la première des caractéristiques qui faisaient d'un pays un endroit agréable pour y vivre, avant la diminution de la pauvreté et une meilleure situation économique. La bonne gouvernance est, suivant les paroles de l'ancien Président Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, "d'une importance vitale... pour mettre une fin à la mauvaise gestion politique et économique de notre continent et à ses violents conflits, son instabilité, son refus de la démocratie et des droits humains, sa pauvreté grandissante et sa marginalisation internationale, qui en sont les conséquences". Des pays comme le Bénin, le Botswana, le Cap Vert, le Ghana, le Mali, la Namibie, Maurice, le Sénégal et l'Afrique du Sud ont été notés régionalement comme «très bons» et internationalement «bons» en ce qui concerne la gouvernance.

Avec la montée de gouvernements responsables et représentatifs et la récupération après de nombreux et longs conflits, le continent africain a connu une solide croissance économique ces dernières années. Grâce à ces facteurs et à des prix d'exportation plus élevés, la croissance du produit intérieur brut par habitant (GPD) a grimpé, en moyenne, de moins de 2% en Afrique subsaharienne pour la période de 1975 à 1994 à une moyenne proche de 3,5% pour la période 2000 à 2003. La croissance en réel PIB était de 5,5% en 2006, et les prévisions étaient de 6,2% en 2007 et de 6,9% en 2008. En 2004, six pays africains ont obtenu une croissance de PIB grimpant jusqu'à 39%: le Tchad (39%); la Guinée équatoriale (18,3%); le Libéria (15%); l'Éthiopie (11,6%); l'Angola (11,5%); et le Mozambique (8,3%).



Une
meilleure gouvernance
et de rapides progrès économiques
procurent un environnement favorable
à l'enfant

Ce changement¹ impressionnant dans la situation politique et socio-économique de l'Afrique a procuré à de nombreux pays un environnement favorable pour des progrès économiques et des améliorations dans le bien-être des enfants, particulièrement en ce qui concerne la santé et l'éducation.

La plupart des pays africains au cours de ces dernières années ont augmenté la part de leur budget réservée à la santé. De sérieuses augmentations en affectations ont été réalisées par

les gouvernements du Malawi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, et une réduction significative du taux de mortalité infantile a été signalé au Malawi pendant les 5 dernières années. La mortalité est aussi en recul jusqu'à 50 sur 1 000 naissances, en Erythrée, 46 sur 1 000, en Namibie, 28 sur 1 000 en Egypte, et 12 et 13 sur 1 000 aux Seychelles et à Maurice respectivement².

La République Démocratique du Congo a augmenté substantiellement la couverture en immunisation, et 9 sur 10 des enfants âgés de 12 à 23 mois ont reçu le vaccin contre la rougeole au Rwanda en 2005. Des pays comme l'Egypte, le Libéria, la Libye, Maurice, le Maroc, les Seychelles et la Tunisie ont terminé à 94% et plus la couverture d'immunisation et de rapides progrès sont faits au Cameroun, au Congo (Brazzaville), en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Sénégal et en République Démocratique du Congo. En 2005, 41 pays sont arrivés à immuniser 60% ou plus de leurs enfants contre la rougeole. Les décès pour cause de rougeole ont diminué de plus de 50% depuis 1999.

On constate aussi d'importants progrès, bien qu'inégaux, dans l'augmentation des services de santé publique et dans l'accès à de l'eau potable partout à travers l'Afrique. On peut citer par exemple le pourcentage élevé de naissances accompagnées par des travailleurs de la santé, lequel était de 86 à 89% au Gabon, au Soudan et au Cap Vert, et de 90 à 98% en Algérie, au Botswana, en Libye, à Maurice, en Afrique du Sud et en Tunisie. Des améliorations significatives dans l'accès à l'eau potable ont été observées en Angola, au Burkina Faso, au Tchad, en Erythrée, au Mali et en Mauritanie.

Quelques gouvernements africains ont pris des mesures importantes pour améliorer l'accès aux médicaments à leurs concitoyens, en retirant les taxes d'importation sur les produits essentiels. Le développement le plus remarquable est peut-être la mesure prise par certains pays comme le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, l'Ethiopie, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Zambie, étant donné l'ampleur du problème et le coût élevé du traitement qu'il demande, de fournir gratuitement les traitements de première nécessité contre le Sida. Les progrès considérables faits dans l'obtention de médicaments antirétroviraux (ART) gratuits nous montrent qu'un solide engagement national peut faire la différence: à partir de la fin de 2003 jusqu'au milieu de 2006 il y a eu un accroissement dix fois supérieur, allant jusqu'à un million, dans le nombre de personnes recevant des traitements antirétroviraux (ART). Les chiffres sont impressionnants dans certains pays: en 2005, le Mali et la Namibie ont réussi à couvrir les besoins en ART de 32% et 35% respectivement; les chiffres sont encore plus éloquentes en Ouganda et au Botswana où ils atteignent 56 et 85% respectivement. La transmission du virus VIH Sida de la mère à l'enfant a été réduite de 25% dans un nombreux pays des régions de l'Afrique occidentale et australe.

Les gouvernements se sont de plus en plus engagés à assurer une vie meilleure et plus longue aux personnes affectées par le Sida grâce à des accès facilités aux traitements antirétroviraux

L'éducation a elle aussi fait quelques avancées spectaculaires. Des gouvernements ont commencé à affecter une substantielle proportion de leur PIB à l'éducation – le Botswana et le Lesotho sont remarquables dans ce domaine. Ces pays ont attribué 10 et près de 14% de leur PIB respectif à ce secteur. En termes de participation dans le domaine de l'éducation, l'Algérie, les Seychelles, l'Ouganda et la Tunisie sont arrivés à un taux de scolarisation au niveau du primaire quasi total. D'autres pays ont eux aussi fait des progrès considérables: le Malawi, par exemple a obtenu un taux de scolarisation net de 98% pour les filles et de 93% pour les garçons en 2004.

De nombreux pays ont harmonisé leurs lois nationales avec la loi internationale et l'ACRWC ou sont sur le point de le faire

En ce qui concerne la protection légale des enfants, de nombreux pays ont harmonisé leurs lois nationales avec la loi internationale et avec la Charte africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant, ou ils sont sur le point de le faire. Il existe un nombre de cas de bonnes pratiques, non documenté mais étonnamment large dans de nombreux pays, visant – par exemple – à africaniser les lois concernant les enfants; réconcilier les

valeurs universelles incarnées dans les instruments internationaux avec les coutumes, attitudes et pratiques africaines; et appliquer les droits socio-économiques dans un contexte de pauvreté et de ressources rares.

En général, les chances de l'Afrique pour un meilleur avenir continuent de s'améliorer

En général, les chances de l'Afrique pour un meilleur avenir continuent de s'améliorer étant donné que de nombreux pays dans la région récoltent les bénéfices des changements de politique économique, de meilleure gouvernance et d'accroissement d'investissements dans les secteurs sociaux clés.

Il reste un long chemin à faire

Malgré ces résultats impressionnants, l'économie de nombreux pays africains demeure fragile, caractérisée par une inégale répartition des revenus, une persistante pauvreté et un avenir incertain. En 2005, 43% de la population subsaharienne vivait avec moins d'1\$ américain par jour. L'inégalité et l'exclusion de services de base continuent à être des problèmes sérieux et envahissants. Un nombre important d'enfants et de mères n'ont toujours pas accès aux services essentiels de santé et d'éducation. Par exemple, la proportion de personnes qui n'ont pas accès à des installations sanitaires, telles qu'une connection à un égout publique ou à quelque système septique³ se monte à 62% pour l'Afrique entière. Quelques 52% d'enfants soupçonnés de pneumonie n'ont pas accès à des services de santé, et la pneumonie reste une des plus fréquentes parmi les six maladies fatales qui tuent environ 70% des enfants dans les pays en développement. En 2004, seuls quatre pays – le Burkina Faso, le Libéria, le Malawi et le Rwanda – se montrèrent à la hauteur de l'engagement des gouvernements africains pris à Abuja en 2001 d'augmenter leurs dépenses en soins de santé d'au moins 15% de leurs budgets annuels. En conséquence, approximativement un million de bébés sont mort-né chaque année en Afrique. Un demi million environ meurt le jour de sa naissance. Et un autre million de bébés meurt durant le premier mois de sa vie.

La plupart des pays africains ont augmenté la part de leur budget réservée à la santé. Mais peu ont réussi à tenir leurs promesses faites à Abuja d'accroître leurs dépenses en soins de santé de 15% de leurs budgets

Étant donné leur nombre, l'invisibilité des enfants handicapés d'Afrique est un fait troublant et honteux

Un autre problème majeur rarement mentionné dans les débats politiques est la condition des enfants vivant avec des handicaps. Des enfants handicapés naissent dans les familles de presque toutes les communautés d'Afrique, et encore plus d'enfants et de jeunes le deviennent à cause de maladies, d'accidents, de violences ou à la suite de conflits armés. On estime qu'entre 1999 et 2006, près de 35% d'enfants de 2 à 9 ans à Djibouti, 31% dans la République centrafricaine, 23% au Cameroun et en Sierra Leone, 16% au Ghana et 8% en Egypte, vivent avec au moins une sorte de handicap. Pourtant les enfants handicapés restent cachés et invisibles. Peu d'entre eux sont vus dans les centres médicaux africains. Peu aussi dans les écoles. Et peu dans les clubs de jeunes ou lors de rencontres sociales en famille ou dans les communautés. On peut trouver quelques enfants handicapés dans des écoles spéciales et lors de rencontres organisées pour récolter des fonds spécialement à leur intention, mais, étant donné leur nombre, l'invisibilité des enfants handicapés d'Afrique est un fait troublant et honteux.

Plusieurs pays ont pu enregistrer un faible déclin de la dénutrition chez les enfants ces dernières années, mais ce problème reste sérieux, se montant à 28% pour l'Afrique entière en 2000-2006. Environ 60% de la mortalité des enfants en dessous de 5 ans où que ce soit en Afrique est attribuable à la dénutrition, et plus d'un tiers des enfants africains de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance modéré ou sévère en 2006. Au Niger, par exemple près de la moitié des enfants de moins de 5 ans ont un poids insuffisant. Au Burundi, en Erythrée, en Ethiopie, à Madagascar et au

La dénutrition est toujours sévère et est responsable d'environ 60% de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans certaines régions d'Afrique

Soudan, deux sur cinq des enfants en dessous de cet âge de 5 ans sont mal nourris. La dénutrition infantile en Afrique n'est pourtant pas un problème insoluble: On a estimé qu'on pouvait vaincre la dénutrition avec moins de 20 \$ américain par enfant et par an, et des données disponibles nous montrent que les pays qui ont investi plus de fonds dans la santé ont le taux le plus bas d'enfants à la pesée insuffisante, un faible poids à la naissance, et des retards de croissance.

Malgré la reconnaissance universelle de ce que l'éducation est un droit humain et la clef de la croissance personnelle et du développement de la société, en Afrique subsaharienne, seuls 66% des enfants en âge d'école primaire allaient à l'école en 2005. Les performances de certains pays sont extrêmement basses: en 2004, Djibouti avait le taux le plus bas de scolarisation, 29% pour les filles et 36% pour les garçons tandis que le Niger avait le deuxième taux le plus bas, à 32% pour les filles et 46% pour les garçons. La qualité de l'éducation dans la plupart des pays du continent est aussi très basse.

La violence envers les enfants est un problème omniprésent partout en Afrique. Des millions d'enfants sont soumis à des pratiques traditionnelles nocives, incluant l'excision, le mariage précoce, le viol et le harcèlement. Des milliers sont victimes de la guerre, parfois comme cibles et en d'autres temps comme instruments de guerre. Des millions d'autres subissent des violences quotidiennes et incessantes en famille, à l'école et dans leurs communautés. C'est un sujet d'inquiétude que seuls 22 pays africains aient des lois qui interdisent les punitions corporelles à l'école et il n'y a qu'un seul pays – le Sierra Leone – qui interdise les punitions corporelles à la maison.

Malgré des progrès considérables dans les inscriptions dans le niveau primaire, peu de choses ont été faites pour augmenter les inscriptions dans le secondaire et pour améliorer la qualité de l'éducation aux deux niveaux

Des millions d'enfants en Afrique subissent des grandes violences et des pratiques traditionnelles nocives

Les conflits armés sont moins fréquents mais ne sont pas moins intenses que dans le passé. Ils continuent d'affecter les enfants dans les pays comme le Soudan. Les conflits coûtent à l'Afrique environ 18 milliards de dollars par an – plus que les 16 milliards de dollars dont l'Afrique subsaharienne a besoin pour satisfaire les Objectifs du Millénaire pour le Développement (MDGs) en eau et en installations sanitaires. Certains estiment que les guerres ont dépouillé d'environ 284 milliards de dollars les économies africaines entre 1990 et 2005.

Un autre domaine d'inquiétude croissant est le nombre énorme et qui augmente d'orphelins en Afrique, («orphelins» étant définis comme des enfants ayant perdu un ou les deux parents). A la fin de 2005, le nombre total des enfants orphelins pour toutes sortes de raison en Afrique subsaharienne atteignait 48,3 millions, soit environ 12% des enfants dans la région. Le nombre total d'orphelins était estimé à 4,2 millions dans la République Démocratique du Congo, 4,8 millions en Ethiopie, et un stupéfiant 8,6 millions au Nigeria. La crise des orphelins en Afrique subsaharienne a atteint des proportions choquantes et il est prévu qu'elle s'empire. On s'attend à ce que le nombre d'orphelins dépasse les 20% dans la population infantile au Botswana, au Lesotho, en Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe d'ici à 2010. D'ici deux ans, les orphelins d'Afrique seront plus nombreux que les populations combinées d'Afrique du Sud, du Lesotho, du Botswana et du Swaziland.

D'ici deux ans, le nombre prévu d'orphelins africains dépassera en nombre la population combinée de l'Afrique du Sud, du Lesotho, du Botswana et du Swaziland.

Avoir un abri est un autre problème régional majeur. On dit que plus de 198 millions d'enfants vivent privés de toit d'une façon ou de l'autre en Afrique subsaharienne avec à peu près 32 millions d'enfants des rues. Des millions de gens vivent dans des camps provisoires et des tentes à cause d'expulsions forcées et de déplacements internes dus à des conflits.

Comme toutes ces questions le révèlent, il existe une grande variation dans les résultats respectifs des pays africains dans leur façon d'offrir protection à leurs enfants et d'assurer leur bien-être. Maintenant les questions importantes sont: Jusqu'à quel point les gouvernements africains s'engagent-ils à augmenter le bien-être des enfants? Le font-ils bien? Quels sont ceux qui le font le mieux et quels sont ceux qui le font le moins bien? Quelles sont les méthodes qu'ont utilisées les pays ayant réussi que les pays qui n'ont pas réussi pourraient adopter pour améliorer les vies de leurs enfants et remplir leurs obligations internationales? En d'autres mots, quels gouvernements africains sont bienveillants envers les enfants et lesquels ne le sont pas?

En réponse à cette dernière question, African Child Policy Forum a mis au point un indice de bienveillance envers les enfants, un outil pour évaluer jusqu'à quel point les gouvernements africains sont engagés à offrir aux enfants leurs droits et leur bien-être.

Bienveillance envers les enfants des gouvernements africains

La bienveillance envers les enfants est une manifestation de la volonté politique des gouvernements de faire un maximum d'efforts pour satisfaire à leurs obligations de respect, de protection et de la mise en application des droits et du bien-être des enfants. L'indice de bienveillance envers les enfants évalue donc jusqu'à quel degré les gouvernements africains remplissent leurs responsabilités de respect et de protection des enfants et leur assurent leur bien-être.

La bienveillance envers les enfants c'est faire le maximum d'efforts pour respecter, protéger et assurer les droits et le bien-être des enfants

Trois dimensions de la bienveillance envers les enfants ont été identifiées; la protection des enfants à travers des cadres légaux et politiques; faire des efforts pour assurer leurs besoins de base, évalués en termes d'allocations budgétaires et de réalisation de résultats en faveur des enfants; et de faire des efforts pour que les enfants puissent participer aux décisions qui concernent leur bien-être⁴. Même si la participation de l'enfant est importante, il n'a pas été possible d'obtenir des données suffisantes sur cette dimension lors de la mise au point de l'indice de bienveillance envers les enfants.

En vue de déterminer le degré de bienveillance des gouvernements africains envers les enfants, l'ACPF (a) a développé une méthodologie pour l'organisation et l'analyse des informations disponibles et importantes; (b) a rassemblé des données sur les différents aspects du bien-être de l'enfant et sur le plus grand nombre de variables politiques possible dans 52 états Africains; et (c) évaluer leur résultats individuels et relatifs à une époque déterminée (2004-5) et dans le temps (c'est-à-dire entre les périodes 1999-2001 et 2004-5). Les résultats détaillés pour tous les pays sont indiqués aux chapitres 3, 4 et 5. Ces résultats peuvent être résumés comme suit.

Selon l'indice composé de bienveillance envers les enfants, Maurice et la Namibie apparaissent respectivement comme le premier et le second gouvernements de toute l'Afrique les plus bienveillants envers les enfants, suivis par la Tunisie, la Libye, le Maroc, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Malawi, l'Algérie, et le Cap Vert (voir Tableau 1, ci-dessous). Le Rwanda et le Burkina Faso ont eux aussi fait des efforts impressionnants pour assurer le bien-être de leurs enfants. Ces pays figurent dans les douze premiers, essentiellement pour trois raisons: premièrement parce qu'ils ont mis en place des provisions légales appropriées pour protéger les enfants contre les abus et l'exploitation; deuxièmement à cause de leur engagement d'allouer des parties relativement élevées de leur budget national pour subvenir aux besoins de base des enfants; et troisièmement en résultat de leurs efforts et de leurs succès en faveur des enfants.

Les douze gouvernements les plus bienveillants envers les enfants ont suivi une méthode à deux volets: instituer des lois appropriées de protection des enfants; et assurer des engagements budgétaires adéquats pour les services liés aux enfants

Tableau 1: Indice de classement de la bienveillance envers les enfants des gouvernements africains

PAYS	CLASSEMENT	Catégorie
Maurice	1	Les plus bienveillants
Namibie	2	
Tunisie	3	
Libye	4	
Maroc	5	
Kenya	6	
Afrique du Sud	7	
Malawi	8	
Algérie	9	
Cap Vert	10	
Rwanda	11	Bienveillants
Burkina Faso	12	
Madagascar	13	
Botswana	14	
Sénégal	15	
Seychelles	16	
Egypte	17	
Mali	18	
Lesotho	19	
Burundi	20	
Ouganda	21	Assez bienveillants
Nigeria	22	
Tanzanie	23	
Gabon	24	
Mozambique	25	
Togo	26	
Zambie	27	
Mauritanie	28	
Ghana	29	
Djibouti	30	
Rép. Dém. du Congo	31	
Niger	32	
Cameroun	33	Moins bienveillants
Congo (Brazzaville)	34	
Angola	35	
Côte d'Ivoire	36	
Zimbabwe	37	
Guinée équatoriale	38	
Soudan	39	
Sierra Leone	40	
Bénin	41	
Ethiopie	42	
Comores	43	Les moins bienveillants
Guinée	44	
Swaziland	45	
Tchad	46	
Libéria	47	
São Tomé et Príncipe	48	
Gambie	49	
République centrafricaine	50	
Erythrée	51	
Guinée-Bissau	52	

Source: Développé par African Child Policy Forum, 2008

Les gouvernements les moins bienveillants envers les enfants ne se débrouillent pas bien en ce qui concerne la protection légale des enfants et leurs engagements budgétaires dans les services bénéficiant aux enfants

A l'autre bout de l'échelle on trouve les dix gouvernements les moins bienveillants envers les enfants d'Afrique, les derniers étant la Guinée-Bissau précédée de l'Erythrée, de la République centrafricaine, de la Gambie, de São Tomé et Príncipe, du Libéria, du Tchad, du Swaziland, de la Guinée, et des Comores. Bien entendu, la situation politique et économique, les causes sous-jacentes et le degré d'engagement des gouvernements varient d'un pays à l'autre. Un bon exemple en est le cas du Libéria tourmenté par la guerre, dont la situation exceptionnelle doit être prise en compte en évaluant ses efforts et ses performances. Mais en général la contre performance et le maigre résultat des gouvernements les moins bienveillants envers les enfants sont la résultante des actions menées - ou de ce manque d'actions et leurs réussites ou échecs en termes de bien-être des enfants dans leurs pays respectifs.

Considérons par exemple les pays suivants: la République centrafricaine, la Gambie et la Guinée-Bissau. Les deux derniers sont ceux qui ont fait le moins d'efforts en vue d'assurer la protection légale des enfants, et des systèmes de justice juvénile sensibles aux besoins des enfants sont presque totalement absents de ces pays. La performance de la Guinée-Bissau et de la République centrafricaine dans les domaines des allocations budgétaires et des résultats en faveur des enfants était elle aussi pauvre. Les dépenses du gouvernement dans le domaine de la santé en tant que pourcentage des dépenses totales du gouvernement ne sont que de 3,5% en Guinée-Bissau, comparé avec la médiane de 9% dans la région. La République centrafricaine n'a aussi dépensé que 1,4% de son PIB pour l'éducation en 2006, comparé avec la médiane régionale de 4,3% environ à cette époque.

Voyons un autre pays: l'Erythrée, le pays qui obtient le second score le plus bas dans l'indice de bienveillance envers les enfants. L'Erythrée s'est débrouillée relativement bien dans les domaines politiques et légaux, particulièrement si on la compare à la Guinée-Bissau et à la Gambie. Cependant elle a eu les résultats les plus bas en ce qui concerne les allocations budgétaires et jusqu'à un certain degré dans les résultats en faveur des enfants (nonobstant ses efforts pour réduire significativement la mortalité infantile). Les dépenses militaires de l'Erythrée étaient extrêmement élevées, 19,3% du PIB en 2004/5, proportionnellement le plus élevé du continent. En même temps, la provision globale faite pour les besoins de base des enfants était proportionnellement basse dans ce pays. Ces deux facteurs expliquent la pauvre performance de l'Erythrée dans le classement général.

Quelles étaient les tendances avec le temps? Les données de la tendance du temps ne sont pas facilement accessibles pour beaucoup de données importantes ou pour tous les pays couverts dans ce rapport mais ACPF a fait un essai pour étudier les changements progressifs dans les allocations budgétaires dans les secteurs bénéficiant aux enfants faites par les gouvernements dans les périodes de 1999-2001 et 2004-05. Des tendances ou des changements dans les allocations budgétaires sont utilisées comme mesures de l'engagement des gouvernements à faire face à leurs obligations de réaliser progressivement la mise en place des droits socio-économiques des enfants.

Comme montré dans le tableau 2, ci-dessous, un certain nombre de pays ont fait des progrès significatifs en termes d'engagement budgétaire pendant cette période de 4 à 5 ans. Les améliorations les plus importantes sont faites par les gouvernements du Malawi, du Burkina Faso, du Togo, du Burundi, du Rwanda et de la République Démocratique

Les gouvernements du Malawi, du Burkina Faso, du Togo, du Burundi, du Rwanda et de la RDC ont réussi à faire progressivement des changements significatifs dans leurs engagements budgétaires bénéficiant aux enfants dans les périodes de 1999-2001 et de 2004-05

du Congo. Les gouvernements du Malawi et du Burkina Faso, par exemple, sont montés de 33 et 30 places respectivement dans leurs classements de 2004-05 comparé à leurs classements de la période de 1999-2001. Les changements étaient dus en grande partie à l'accroissement substantiel dans les dépenses faites respectivement dans le domaine de la santé, les réductions dans les dépenses militaires et l'accroissement des contributions dans les programmes nationaux d'immunisation régulières.

Tableau 2: Hausses et baisses des engagements budgétaires des gouvernements dans les périodes de 1999-2001 et 2004-2005

Pays avec une nette amélioration		Pays en déclin notable	
Pays	Mouvement du classement 1999-2001 to 2004-2005	Pays	Mouvement du classement 1999-2001 to 2004-05
Malawi	34ème à 1er	Comores	37ème à 51ème
Burkina Faso	33ème à 3ème	Libéria	25ème à 41ème
Togo	48ème à 23ème	Tchad	12ème à 29ème
Burundi	51ème à 27ème	São Tomé et Príncipe	31ème à 50ème
Rwanda	41ème à 22ème	Soudan	29ème à 48ème
Rép. Dém. du Congo	46ème à 28ème	Bénin	24ème à 46ème
Libye	42ème à 24ème	Zimbabwe	18ème à 42ème
Maurice	19ème à 9ème	Gambie	8ème à 36ème

Source: African Child Policy Forum, 2008

En revanche, une forte baisse dans l'engagement budgétaire et une situation potentiellement inquiétante ont été observées dans le cas des gouvernements de Gambie, du Zimbabwe et du Bénin, dont les classements en 2004-2005 ont montré de forts déclin de 28, 24 et 22 places respectivement comparés à leurs classements pour les périodes de 1999-2001. Tandis que la plupart des gouvernements ont augmenté les pourcentages de leurs dépenses dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé et ont réduit leurs dépenses militaires, certains ont augmenté leurs dépenses militaires au détriment des investissements dans les soins de santé. Par exemple le gouvernement du Bénin a réduit ses dépenses en soins de santé et substantiellement augmenté ses dépenses militaires. Le gouvernement du Zimbabwe a presque tout à fait arrêté ses contributions budgétaires à l'EPI et a augmenté la proportion du budget alloué au domaine militaire et à la sécurité.

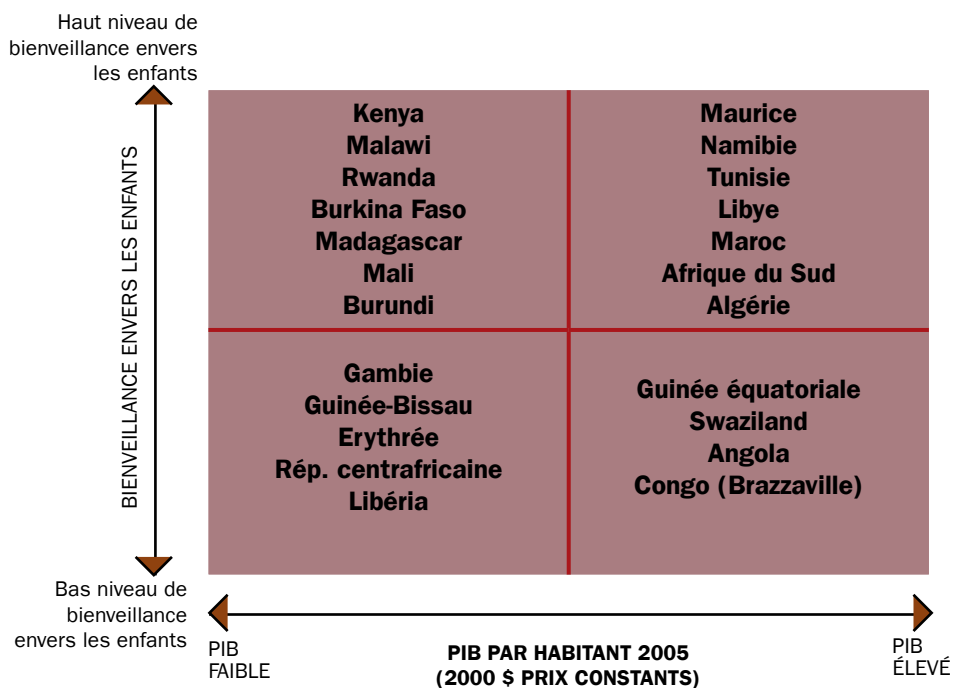
Quelques pays comptent plus de soldats pour faire la guerre que des enseignants pour instruire; plus de tanks et d'artilleries à combattre avec que des cliniques pour obtenir le traitement dedans

Une explication ou une excuse souvent données par les gouvernements pour l'insuffisance de leurs actions et par conséquent du mal-être de leurs enfants est la faible performance de leurs économies et leur manque de ressources. Jusqu'à quel point cela est-il vrai? Une comparaison de l'indice de bienveillance envers les enfants montre que l'engagement national à la cause des enfants n'est pas nécessairement relié avec le revenu national. L'indice de bienveillance envers les enfants montre que, en dépit de leur PIB relativement bas, des pays comme le Kenya, le Malawi, le Rwanda et le Burkina Faso sont parmi ceux qui ont les meilleures performances en Afrique; ils sont parmi les douze pays qui ont fait les plus grands efforts de mise en place des fondations légales adéquates pour la protection de leurs enfants et la rencontre de leurs besoins de base. D'un autre côté, des pays relativement aisés avec un PIB relativement élevé– la Guinée équatoriale et l'Angola, par exemple – n'investissent pas suffisamment de ressources budgétaires pour assurer le bien-être de l'enfant, et par conséquent n'ont pas obtenu un bon score dans le classement de l'indice de bienveillance envers les enfants, arrivant 38ème et 35ème respectivement. Les données de l'indice de bienveillance envers les enfants confirment fermement le fait que des gouvernements dont le PIB est relativement faible peuvent malgré tout réussir à veiller au bien-être des enfants et au maintien de leurs droits. Le facteur manquant est la volonté politique, qui se traduit par des priorités mal placées et une vision altérée des gouvernements sur ce qui constitue à long terme les réels intérêts de leurs pays.

On retrouve presque tout ce que nous avons dit dans le graphique qui suit (Graphique 1, ci-dessous), lequel fait la comparaison de la bienveillance envers les enfants des gouvernements avec leur situation économique. Ce graphique démontre qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre la bienveillance envers les enfants et le niveau de développement ou de richesse d'un pays. Le graphique et nos découvertes démontrent qu'il existe des gouvernements – par exemple ceux du Burkina Faso, du Burundi, du Kenya, de Madagascar, du Malawi, du Mali et du Rwanda – qui réussissent bien et sont parmi les pays les plus bienveillants envers les enfants malgré une situation économique relativement peu brillante. Ces pays permettent de réfuter clairement les justifications de ceux qui expliquent leur manque de bienveillance par leur manque de ressources. Ce graphique démontre aussi qu'un bon niveau de développement et de richesse nationale n'est pas de garantie pour le bien-être de l'enfant. Ceci peut être observé dans le carré du bas à droite, lequel dresse la liste des gouvernements qui bénéficient d'un PIB relativement élevé par tête d'habitant et cependant n'obtiennent que de pauvres résultats en ce qui concerne les droits des enfants et leur bien-être – par exemple l'Angola, la Guinée équatoriale et le Swaziland. Ceci prouve que, même si la richesse et un bon niveau de développement peuvent aider, ce qui détermine finalement le bien-être de l'enfant n'est pas tellement la richesse des sociétés ou des pays, mais la présence d'une volonté politique et d'un engagement des gouvernements.

Ce qui détermine finalement le bien-être de l'enfant ou son mal-être, ce n'est pas tellement la richesse ou la pauvreté des sociétés et des pays mais l'engagement politique ou non des gouvernements

Graphique 1: La bienveillance envers les enfants des gouvernements par rapport au PIB par tête d'habitant



Quels sont alors les domaines d'actions prioritaires pour les gouvernements africains et quelles sont les étapes à suivre de manière à remplir leurs engagements envers leurs enfants?

Que faut-il faire?

L'Afrique a de nombreux problèmes mais les gouvernements africains doivent faire face à six questions majeures dont il faut qu'ils s'occupent en priorité:

- Trop d'enfants meurent inutilement avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans et trop d'entre eux n'ont pas d'accès aux services médicaux, ne bénéficient pas d'une alimentation adéquate, n'ont pas d'accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires améliorées
- Un grand nombre et une large proportion d'enfants, particulièrement les filles, se voient privés d'enseignement, spécialement du niveau secondaire
- Un nombre important de pays doit faire face à des populations croissantes et énormes d'orphelins et au phénomène grandissant d'enfants chefs de famille
- Des enfants sont victimes, presque partout, de violence à la maison, à l'école et dans leurs communautés
- La plupart des pays ont une importante population d'enfants handicapés, dont on abuse parfois ou qui sont maltraités sous servies, et maintenus cachés et invisibles la plupart du temps
- Dans de trop nombreux pays, les enfants ne reçoivent pas de protection légale suffisante soit à cause de l'incompatibilité entre les lois nationales et les standards internationaux, soit à cause d'une mauvaise application de ces lois.

Comme dans bien d'autres problèmes de société, la solution à ces problèmes se trouve dans l'adoption d'interventions présentant de multiples facettes; mais celles-ci ne sont pas facilement réalisables dans la réalité. L'expérience des gouvernements bienveillants envers les enfants rapportée ici nous montre qu'il existe deux instruments majeurs qui sont la clef d'actions efficaces afin d'améliorer le bien-être des enfants: une politique budgétaire qui donne la priorité aux besoins des enfants et l'adoption ainsi que l'application de lois et d'une politique qui fonctionnent bien.

Les gouvernements africains dont les performances sont pauvres en terme de leur bienveillance envers les enfants devraient entreprendre les actions suivantes, prioritairement.

Premièrement, le meilleur moyen de combattre la mortalité infantile est d'améliorer et d'accroître les accès aux soins primaires, à des provisions de nourriture et d'eau potable, à un système sanitaire et à l'hygiène publique et par conséquent d'accroître le budget alloué à la santé publique. Nous proposons que les pays accroissent leurs budgets de santé progressivement jusqu'à 20%, ce qui a d'ailleurs déjà été fait par quelques gouvernements bienveillants envers leurs enfants. Ceux qui ont actuellement le niveau le plus bas de dépenses en soins de santé devraient, en premier lieu, l'accroître d'au moins 9% de leurs dépenses totales, ce qui est la médiane de la région. Le minimum proposé est en vérité inférieur à ce à quoi les gouvernements se sont engagés à Abuja en 2001: augmenter leurs dépenses en soins de santé jusqu'à au moins 15% de leurs budgets annuels. Quelques gouvernements devraient d'urgence et substantiellement réduire leurs dépenses militaires d'un minimum de 1,5% ce qui est la médiane de la région, afin de libérer leurs faibles ressources pour pouvoir les investir dans le domaine de la santé.

Deuxièmement, une rapide expansion de l'éducation est nécessaire non seulement pour les enfants eux-mêmes, mais c'est aussi une condition du succès économique et de prospérité pour l'Afrique, et de sa véritable participation à l'économie mondiale. Ce qu'il ressort des conclusions de ce rapport est que les pays s'investissant dans l'éducation devraient avoir comme objectif d'élever la proportion de leur PIB allouée à ce domaine jusqu'à 13%, ce qu'ont fait les pays bienveillants envers les enfants. Les gouvernements ayant actuellement les dépenses les plus faibles en éducation devraient chercher à les accroître d'au moins 4,3% de leur PIB, ce qui est la médiane de la région. Cette allocation supplémentaire devrait aussi servir à améliorer la qualité de l'éducation.

Troisièmement, le problème de la population croissante d'orphelins en Afrique, dû pour une grande part à la pandémie du Sida doit être traité. Pour les enfants, la meilleure forme de sécurité est d'avoir leurs parents autour d'eux aussi longtemps que possible. Étant donné l'impact limité des mesures préventives, les gouvernements devraient faire le maximum d'efforts possible pour rendre les traitements antirétroviraux universellement accessibles, tout en mettant au point des mesures améliorant la protection légale et sociale de ceux qui sont déjà orphelins ou qui risquent de l'être pour quelque cause que ce soit.

Quatrièmement, des actions concrètes devraient être prises pour lutter contre la violence faite aux enfants, et obtenir une tolérance zéro contre elle. Ce qu'il y a à faire pour commencer c'est adopter des dispositions légales qui: (i) interdisent les châtiments corporels à la maison et à l'école; (ii) interdisent les mariages précoces; et (iii) interdisent l'excision. En outre, les gouvernements devraient essayer de mettre en oeuvre des programmes d'éducation publique qui encouragent le respect des droits et de la dignité de tous les enfants, en traitant les filles et les garçons de la même façon.

Cinquièmement, les lois sont les briques et le mortier de tous les efforts visant à la réalisation des droits des enfants. Les pays devraient renforcer leur capacité légale pour lutter contre la violence, l'exploitation et les abus faits aux enfants et pour assurer le respect de leurs droits et de leur bien-être. Ceci demande d'harmoniser la législation nationale avec la Convention sur les Droits de l'Enfant et avec la Charte africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant. Une attention spéciale devrait être donnée à l'adoption d'une définition standard de ce qu'est un enfant, examinant l'âge du consentement sexuel et l'âge du mariage, éliminant les traitements discriminatoires entre garçons et filles, élevant progressivement l'âge minimum de la responsabilité criminelle, interdisant les punitions corporelles et réformant le système judiciaire juvénile de manière à favoriser les meilleurs intérêts de l'enfant.

Sixièmement, les gouvernements devraient s'occuper des besoins intenses et cachés des enfants handicapés, avec des programmes et des moyens socio-économiques et légaux exhaustifs. Les gouvernements devraient essayer de documenter les problèmes des jeunes handicapés et de les rendre plus visibles en mettant en place une réglementation et des programmes qui facilitent la pleine participation des enfants handicapés dans la société, les écoles – et comme adultes – au monde du travail.

Finalement en tant que voix moralement formidable et émergente, l'Union Africaine devrait utiliser son influence pour rendre les états responsables de leurs citoyens. A travers ses nombreux organismes, L'Union africaine jouit de la légitimité politique nécessaire pour s'assurer que les états respectent et protègent les droits des enfants et répondent à leurs besoins comme il est stipulé dans la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, et d'autres instruments concernant les droits humains. Complémentairement, le continent a besoin d'un mouvement dynamique panafricain de société civile, avec un solide ancrage dans les communautés qui rendent les états responsables de leurs actions vis-à-vis des droits et du bien-être de leurs citoyens. Un tel mouvement pourrait préconiser les droits et le bien-être de tous les citoyens, spécialement des enfants, s'engageant dans ce but de façon constructive avec les gouvernements et l'Union africaine.



